



**Déclaration préalable du SNUipp-FSU 82  
CAPD du 9 juillet 2020**



La **crise sanitaire** a impacté l'école et impactera aussi son avenir. La période de confinement a mis en évidence l'impéritie d'un ministère qui, malgré nombre de déclarations médiatiques souvent immédiatement contredites, a prôné une "continuité pédagogique" qu'il n'était pas en mesure de faire assurer. Le déconfinement a été l'occasion d'injonctions paradoxales qui imposaient des mesures sanitaires tout en laissant croire que les conditions d'un retour massif à l'école étaient remplies.

De son côté, le ministre met en place une stratégie du choc : il profite de cette période pour poursuivre et tenter de légitimer son projet pour une école libérale : individualisation des apprentissages renforcée par l'utilisation du numérique, resserrement des contenus sur les « fondamentaux », ouverture à un marché de l'éducation, 2S2C et « vacances apprenantes » entraînant de plus fortes inégalités territoriales et une école à plusieurs vitesses.

Plutôt que de fausses promesses médiatiques, c'est d'un plan d'urgence dont l'école a besoin. Il doit se préparer dès maintenant avec celles et ceux qui font l'école tous les jours et qui savent ce dont les élèves ont besoin pour retrouver le chemin des apprentissages. Cette école de demain ne sera possible qu'avec des mesures concrètes comme la diminution drastique des effectifs en classe, le développement des RASED, du dispositif « plus de maîtres », de meilleures conditions d'exercices des personnels...

Plus que jamais, les équipes pédagogiques vont également avoir besoin de temps pour pouvoir appréhender les effets de cette crise sanitaire sur les élèves et reconstruire tout ce qui aura été chamboulé. Le SNUipp-FSU demande la reprise des négociations pour obtenir une **revalorisation substantielle**, indiciaire et inconditionnelle des salaires pour toutes et tous, le versement d'une prime d'équipement à tous et une amélioration des conditions de travail et, plus largement, exige l'abandon formel de la réforme des retraites et la suppression de la loi de transformation de la Fonction publique qui la met à mal.

Concernant **la direction d'école**, le SNUipp-FSU vous alerte sur les risques psychosociaux auxquels sont exposés l'ensemble des personnels, mais encore plus les directrices et directeurs. En effet, dans la période actuelle, les directeurs et directrices sont particulièrement sollicités et jouent encore davantage un rôle essentiel pour assurer le bon fonctionnement de l'école.

Sans surprise de la part de ce gouvernement, le contexte de crise sanitaire sert d'appui pour reprendre un dossier que la mobilisation initiée par le SNUipp-FSU a mis en échec il y a un an lors du vote de la «loi pour une école de la confiance». Ce dont les directrices et directeurs d'école ont besoin, c'est d'une augmentation du temps de décharge, d'une aide administrative pérenne et d'un allègement des tâches administratives. Nos collègues n'ont pas besoin du profilage de leur poste, ni de missions supplémentaires, ni d'un statut hiérarchique. Ce chantier ministériel à l'arrêt doit reprendre dans les meilleurs délais pour répondre véritablement aux besoins de temps, d'allègement des tâches, de formation, etc.

Concernant **le paritarisme**, le SNUipp et la FSU ont combattu la loi de transformation de la Fonction publique et continuent bien sûr à revendiquer l'abrogation de cette loi dévastatrice pour les droits des agents et totalement inadaptée aux situations de crise. Qui oserait prétendre aujourd'hui que les CHSCT sont inutiles dans la Fonction Publique alors qu'ils sont si sollicités et impliqués dans la lutte contre les conséquences de cette crise sanitaire ? Rien moins que le gouvernement actuel !

Cette loi remet également en cause les prérogatives des CAPD qui permettaient, depuis 80 ans, de défendre les personnels face à la gestion administrative et hors-sol de leur carrière. Pour le SNUipp-FSU, un véritable paritarisme doit être restauré, le rôle des élu-es du personnel doit être rétabli. Dans le cadre de l'accompagnement et la défense des droits des personnels, leurs représentants doivent avoir accès aux documents collectifs permettant de remplir leurs missions d'élu-es, particulièrement dans le cadre de la mobilité et de la gestion des personnels.

Ainsi par exemple, évoquons ce qui s'est passé autour des **opérations du mouvement**. Incompréhension, opacité, absence de réponses... Nous le disons rarement mais cette expression est valable dans ce contexte : c'était mieux avant ! S'assurer en interpellant les représentant-e-s du personnel ou les personnels administratifs que tous les critères ont été respectés dans le cadre de la circulaire départementale était un gage de sérénité, pour chaque participant-e.

Vous ne pouvez pas nier, Monsieur le Directeur Académique, que les CAPD étaient de vrais espaces de discussions et d'exercice du dialogue social dans notre département. Ainsi les élu-es du personnel ont pu peser pour défendre tous les personnels, dans des opérations de mouvement, pour les INEAT/EXEAT notamment, mais aussi pour les promotions telles que la hors classe. Il n'y aura désormais **plus aucune instance qui permettra la défense et la représentation des personnels**, et si les collègues ont beaucoup à y perdre, l'administration aussi. En effet, lorsque les personnels sont écoutés et accompagnés, ils vivent mieux.

Dans la période troublée que nous vivons actuellement, où la confiance des personnels de l'éducation envers le ministère s'érode chaque jour un peu plus, personne ne peut sortir gagnant de cette remise en cause du dialogue social.

Concernant l'**accès à la hors-classe**, nous actons positivement l'augmentation du ratio qui permet enfin un accès un peu plus large aux enseignant-es, alors que pendant longtemps il s'agissait d'un Graal réservé à quelques-uns. Le ministère a aussi résolu les problèmes de barème liés au bornage des 9ème et 10ème échelons, avec 4 ans d'ancienneté qui générait des injustices (collègues se retrouvant avec le même barème que l'année précédente).

Pour le reste, nous regrettons que les personnels partant à la retraite ne puissent pas, à ce jour, avoir tous accédé à la hors-classe avant leur départ, alors que c'était un objectif du PPCR.

Enfin, nous le répétons, nous ne comprenons pas comment un avis porté à partir du 9ème échelon, ne peut être révisé. C'est contraire à tous les principes pédagogiques que nous appliquons dans nos classes.

Comment peut-on justifier que cet avis soit immuable ? Les enseignants ne sont-ils pas amenés à améliorer leurs pratiques, à se former à de nouveaux outils, à s'adapter lorsqu'ils changent de poste, à suivre l'évolution des programmes ? Depuis le départ, nous avons souligné ce problème, et nous regrettons que les seules évolutions possibles soient faites grâce à des recours.

Enfin, nous ne pouvons pas ne pas évoquer les récompenses infantilisantes qu'ont choisi de donner certaines académies à leurs enseignant.es. Les professeurs finissent l'année scolaire en étant épuisé-es : elles-ils ont assuré la continuité pédagogique avec leur propre matériel, en s'auto-formant et en ne comptant pas leurs heures, elles-ils se sont ensuite adapté-e-s à trois protocoles successifs pour accueillir à nouveau les élèves. Elles-ils ont tenu l'école à bout de bras... et on leur propose des **badges virtuels** comme s'ils-elles étaient des gentils boy-scouts ?

On pourrait en rire si on n'était pas à bout et si, associé à la disparition du paritarisme, ça n'annonçait pas une individualisation à tout crin des carrières soumise à la toute puissance de la faveur et du copinage...

Pour le SNUipp-FSU, la reconnaissance des personnels, cela passe d'abord par leur revalorisation salariale. Maintenant !

Merci de votre attention.

Les élu-e-s du SNUipp-FSU 82 :  
Guillaume Mangenot, Hélène  
Nadal et Sandra Rubio.



**Transformons notre travail :**  
du temps, de la confiance et  
des moyens pour la réussite  
des élèves